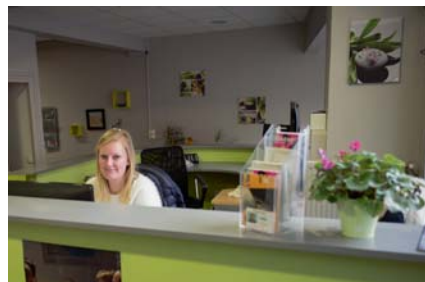


Types de logements :

- APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE
- APPARTEMENTS DE TRANSITION
- APPARTEMENTS THERAPEUTIQUE RELAIS



PROJET ASSOCIATIF

2017 - 2022

Le projet associatif constitue la base stratégique d'une organisation appartenant à l'économie sociale et solidaire. Il présente les ambitions et valeurs philosophiques qui fondent l'action de ses membres et motivent leurs choix décisionnels.

Il constitue un préalable indispensable à l'action.

En identifiant ses bénéficiaires, ce projet justifie l'acte politique associatif et détermine son intervention dans la durée. Inscrit dans une société qui évolue, change et se questionne, il est une boussole à un moment donné. Il ne doit pas demeurer un carcan, un dogme. Il est donc soumis à des questionnements, des changements et des évolutions.

Par son potentiel d'évaluation, il permet d'inscrire l'association dans une véritable démarche qualité.



Enfin il doit permettre aux équipes de s'appuyer sur un texte qui fonde leurs actions et leurs accompagnements.

Notre association appartient au secteur sanitaire et médico-social privé à but non lucratif.

www.laboussole.asso.fr

Le mot du Président

Je suis très heureux de vous présenter ce document qui se veut synthétique et évolutif.

Face aux évolutions sociétales et législatives, nous nous devons de retravailler notre projet associatif.

Aidé de l'URIOPSS que je voudrais remercier ici, nous sommes venus à bout d'un travail de réflexion initié il y a presque un an maintenant.

Les administrateurs de La Boussole se sont mis à la tâche avec sérénité, rigueur, liberté de parole et attachement aux valeurs qui fondent notre association, .

J'espère que ce document aidera toutes celles et tous ceux qui, au sein de la Boussole, bénéficient de ses services ou accompagnent les personnes avec des problématiques d'addictions.

Mais le travail n'est jamais achevé et je sais que nous aurons à coeur de remettre en chantier l'ouvrage.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Gérard Roudergues

Président de La Boussole

SOMMAIRE

1 - Histoire de La Boussole

2 - La Boussole en 2017

- 2.1 Personne accueillie
- 2.2 Sites géographiques et ouverture des services
- 2.3 Les partenaires
- 2.4 Une équipe pluridisciplinaire

3 - Projet Associatif

- 3.1 Place du Conseil d'Association
- 3.2 Les valeurs de l'association
 - 3.1.1. Une association solidaire
 - 3.1.2. Une association attachée au principe de laïcité
 - 3.1.3. Affirmer la primauté de la personne dans toutes ses dimensions et son parcours de vie
 - 3.1.4. L'accueil inconditionnel
- 3.3 Favoriser le bien-être au travail dans le respect de la législation en vigueur
- 3.4. Favoriser la formation, l'innovation et la réflexion

4 - Conclusion

Liste des sigles

Partenaires

A.R.S. : Agence Régionale de Santé

U.R.I.O.P.S.S. : Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Etablissements et services

A.C.T. : Appartement de Coordination Thérapeutique Relais

A.R.I.R.T. : Association Rouennaise d'Intervention en Recherche et Toxicomanie

A.T.R. : Appartement Thérapeutique Relais

C.S.A.P.A. : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

C.A.A.R.U.D. : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques aux Usagers de Drogues

C.J.C. : Consultation Jeune Consommateur

C.S.S.T. : Centre de Soins Spécialisé aux Toxicomanes

C.R.I.T.S. : Coordination Régionale des Intervenants en Toxicomanie et Sida

R.D.R.D. : Réduction Des Risques et des Dommages



notre projet associatif (suite et fin)

S'inscrivant dans les principes fondateurs de la République, l'association est attachée aux droits des usagers : accès aux soins, protection sociale et respect de la vie privée.

Elle considère que son action doit favoriser l'accès des usagers au droit commun et leur permettre, par un accompagnement de qualité, une vie choisie et autonome.

3.2.2. Laïcité

Notre association doit garantir la liberté de pensée et le respect de la vie privée. Elle accueille toute personne indépendamment de ses croyances. Elle se refuse à tout prosélytisme.

3.2.3. Affirmer la primauté de la personne dans toutes ses dimensions et son parcours de vie

La personne est au centre de notre action. Les usagers ont des droits : soins, protection sociale... Ils doivent être appréhendés dans leur diversité, en prenant en compte leur environnement et ne pas être réduits au seul aspect de leurs conduites addictives.

3.2.4. L'accueil inconditionnel

Toute personne qui sollicite notre aide, ponctuelle ou continue, doit être reçue, écoutée et orientée sans aucune forme de discrimination ou de présupposé.

3.3 Favoriser le bien-être au travail dans le respect de la législation en vigueur

L'association marque son attachement au bien-être au travail. Cela passe par le respect des professionnels et de leurs droits. Pour ce faire, l'association est attachée au dialogue social dans le respect des fonctions de chacun.

3.4. Favoriser la formation, l'innovation et la réflexion

L'association et ses différents services ne peuvent fonctionner sereinement sans pouvoir réfléchir au sens de leur action. Cela passe par la formation des professionnels et des administrateurs, par la volonté d'innover pour prendre en compte la réalité et les besoins des publics accueillis.

En outre des moments de réflexions sur les débats qui traversent le secteur de l'addictologie sont nécessaires.

Nous avons donc la volonté de travailler de manière franche et cordiale avec nos partenaires institutionnels ou associatifs. Ce partenariat contribue à anticiper et répondre au mieux aux problématiques que nous devons affronter dans le cadre de nos missions et actions.

L'association est attachée à l'accueil de stagiaire.

Histoire de La Boussole

L'histoire de La Boussole suit les processus d'évolution du secteur de l'addiction.

1983 : Création de l'Association Rouennaise d'Intervention en Recherche et Toxicomanie (**ARIRT**) avec l'Accueil qui deviendra le centre spécialisé de soins aux Toxicomanes (**CSST**).

1990 : Ouverture du service d'appartements thérapeutiques (**ATR**).

1992 : Mise en place d'un programme d'intégration progressive de réduction des risques (**RDR**)

1993 : ouverture d'un service de traitements de substitution

1994 : Mise en place d'un programme d'accessibilité de matériel d'injection stérile (**Distribox**)

1999 : Ouverture du **Dispensaire d'Accueil et de Soins**, accueil de première ligne

2002 : Le Dispensaire , devient « **la Boutik** »

2003 : Ouverture de la **Consultation Jeune Consommateur**.

2004 : Création de **LA BOUSSOLE** qui est la fusion de l'ARIRT et de la Coordination Régionale des Intervenants en Toxicomanie et Sida (CRITS), crée en 1989.

2006 : « la Boutik » devient un **CAARUD** (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques aux Usagers de Drogues.). Il a le statut d'un établissement médico social

2009 : Le CSST devient **Centre de Soins, d'Accompagnements et de Prévention en Addictologie (CSAPA)**.

2011 : Ouverture d'un service d'appartement de coordination thérapeutique (**ACT**), en décembre.

A l'origine, motivation et demande de soins étaient les bases d'une prise en charge qui réclamait en amont un parcours de sevrage et de post-cure.

Une supervision et une prise en charge d'inspiration psychanalytique sur une clinique du sujet étaient cet accompagnement.

La RDRD permet une approche différente, une autre prise en charge de l'utilisateur.

La consommation n'est plus cachée, la parole est libérée. Le sujet est acteur, il est accompagné.

La Boussole en 2017

L'association est implantée sur le territoire de Rouen et son agglomération. Elle a pour objet le soin et la prévention des addictions. Depuis 2012, l'association LA BOUSSOLE gère 3 établissements médico sociaux (CSAPA, CAARUD et ACT) ainsi qu'un service prévention formation.

2.1. Personne accueillie

L'association accueille tous les publics concernés par des conduites addictives problématiques (drogue illicite, alcool, tabac, écrans...), les personnes souffrant de pathologies chroniques et en difficulté psycho-sociale, dans le cadre d'une information, conseil, accompagnement.

Les proches, l'entourage des personnes accueillies peuvent éventuellement bénéficier d'un accompagnement.

En outre l'association organise des formations de professionnels en contact avec des publics ayant des conduites addictives.

2.2 Sites géographiques et heures d'ouverture des services au public

* 34 rue Pierre Corneille à Sotteville-lès-Rouen : siège social, service ACT, Service Prévention et CJC. Site est ouvert de 9h à 13h et de 14h à 17h (du lundi au vendredi).

* 28/30 rue de la tour de beurre à Rouen : CSAPA et service appartements thérapeutiques. Site est ouvert de 9h à 13h et de 14h à 17h. (du lundi au vendredi)

* 20 rue Georges d'Amboise à Rouen : CAARUD. Site est ouvert de 14h à 17h (du lundi au jeudi), de 9h à 13h (le vendredi).

LA BOUSSOLE est propriétaire des 2 sites de ROUEN et est locataire du site de Sotteville-lès-Rouen (locataire chez habitat 76).

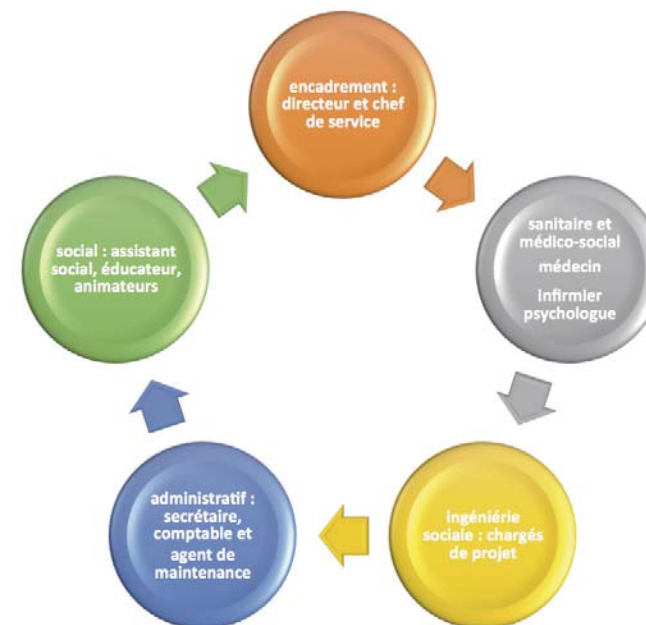
Par ailleurs, l'association dispose désormais de 2 services logement : le service Appartement Thérapeutique (relié au CSAPA) et le service Appartement de Coordination Thérapeutique. De ce fait, l'association gère 17 places ACT et 25 places ATR. Nous disposons de 38 appartements repartis dans l'agglomération Rouennaise.

2.3 Les partenaires

La Boussole travaille avec des organismes institutionnels (ARS ,Fédération Addiction...) et de nombreux partenaires en lien avec le public accueilli.

2.4 Une équipe pluridisciplinaire

46 professionnels sont salariés des établissements et service.



Notre projet associatif 2017 - 2022

3.1 Rôle et fonctions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de l'association. Il définit la politique et les orientations de l'association. Il mandate le Directeur pour mettre en oeuvre ses décisions et organiser le bon fonctionnement des services.

Le Conseil d'Administration est attaché à la collégialité de son fonctionnement et s'appuie pour étayer et argumenter ses décisions sur les services administratifs de l'association, les analyses et réflexions des équipes et des usagers.

En tant que de besoin, le Conseil d'Administration peut ouvrir ses travaux à des personnes extérieures.

Il est constitué de 12 membres et se réunit plusieurs fois par an.

3.2. Nos valeurs

- * la solidarité
- * la laïcité
- * le respect de la personne
- * l'accueil inconditionnel

3.2.1. Une association solidaire

